



Date d'envoi de la convocation
09 avril 2021

Elus en exercice : 23
Présents : 19
Pouvoirs : 2
Votants : 21

L'an deux mille vingt et un, le 14 avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune s'est assemblé, au regard du contexte sanitaire lié au Covid19, salle des Closiers, sous la présidence de Monsieur Alain SCHNEL, Maire

Etaient présents : M. Alain SCHNEL, Mme Danielle BROCHARD, M. Jacques BRAULT, Mme Julie BROSSE, M. Gwendal MOULIN, Mme Christine POIRIER, M. Jean-Maurice LEBERT, Mme Joelle PINNEAU, M. Bernard GIRAUDON, M. Denis GIRAUD, Mme Isabelle PEGARD, Mme Marie PILLEBOUE, Mme Laetitia BERMELL, M. Guillaume LELANDAIS, Mme Aurore GAGNARD, M. Jean-Yves AUDIGOU, Mme Micheline GAGNER, M. Claude BUNET, Mme Angélique DELAHAYE.

Absents représentés : M. Laurent BERGER ayant donné pouvoir à Mme Danielle BROCHARD, Mme Caroline DEMAISON ayant donné pouvoir à Mme Marie PILLEBOUE

Absents non représentés : Mme Eliane PLOUZEAU, M. Fabien AMATHIEU (arrivé à 18h40)

Secrétaire de séance : M. Denis GIRAUD

Diffusion
Original : Registre /Copie : Finances

DL 2021-04-14-8-1 : Budget Ville - Approbation du compte de gestion du receveur municipal - exercice 2020

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient d'arrêter et d'approuver le compte de gestion pour l'exercice 2020, lequel peut se synthétiser par le tableau ci-après.

RESULTAT DE L'EXECUTION - BUDGET PRINCIPAL							
Résultats cumulés	Affectation des résultats	Opérations		Solde des opérations	Intégration de résultats par opération d'ordre non budgétaire	Résultats cumulés	
2019	2019	2020		2020		2020	
Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Mandats émis	Titres émis (dont 1068)	Résultat de l'exercice	Budgets de l'eau et l'assainissement 2019	Résultat de clôture	
		Exercice 2020	Exercice 2020	2020		2020	
TOTAL BUDGET	1 598 152,27	-375 805,57	2 750 921,75	3 025 023,25	274 101,50	314 573,96	1 811 022,16
Investissement	-172 037,37		484 326,35	498 794,53	14 468,18	567,54	-157 001,65
Fonctionnement	1 770 189,64	-375 805,57	2 266 595,40	2 526 228,72	259 633,32	314 006,42	1 968 023,81

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020 et les décisions modificatives s'y rapportant, et après avoir laissé à disposition des conseillers les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris relatives à la journée complémentaire,
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré par 17 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal :

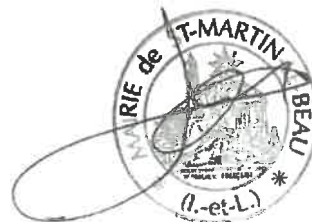
- Approuve le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le comptable public
- Déclare que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le compte de gestion.

Saint-Martin-le Beau, le 20 avril 2021

Pour extrait, certifié conforme

Alain SCHNEL
Maire

Certifié exécutoire
Compte tenu
De la publication le 21/04/2021
Alain SCHNEL
Maire



Accusé de réception en préfecture
037-213702251-20210414-df2021041481-DE
Date de télétransmission : 21/04/2021
Date de réception préfecture : 21/04/2021